

des Affaires extérieures se rendait dans ce pays depuis 1975; ce contact témoigne d'une tendance à la hausse des échanges et de la coopération.

### HONG-KONG

L'économie de Hong-Kong dépend presque entièrement du commerce. Il s'agit du douzième marché d'importation à l'échelle mondiale. En 1990, les échanges entre le Canada et Hong-Kong ont totalisé 1,7 milliard de dollars.

Hong-Kong est l'un des plus importants centres financiers au monde et constitue pour le Canada une source importante d'investissements, dont la valeur estimative s'est chiffrée à 4 milliards de dollars en 1990.

Le Ministère a fait la promotion de l'industrie aéroportuaire, des technologies des télécommunications et de l'information et de produits transformés au Canada, dans le cadre de foires commerciales et de séminaires sur l'investissement qu'il a parrainés.

### RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Le Canada considère la République populaire de Chine tant comme un partenaire commercial et économique important que comme un interlocuteur influent par rapport à de nombreuses questions régionales et multilatérales. Le Ministère profite de chaque occasion pour souligner nos préoccupations en matière de droits de la personne.

La Chine semble poursuivre sa démarche de réforme économique avec l'adoption, en 1991, de son dixième plan quinquennal. La valeur totale des échanges entre le Canada et la Chine a dépassé les 3 milliards de dollars en 1990-1991, ce qui s'est soldé par un surplus commercial en faveur du Canada.

Au cours des trois dernières années, les exportations canadiennes de biens d'équipement à destination de la Chine ont augmenté régulièrement, passant de 125,7 millions de dollars en 1987 à 414,9 millions de dollars en 1989, et intervenant actuellement pour 50 % du total des exportations canadiennes à destination de ce pays. Le Canada importe principalement des produits textiles, de même qu'un certain volume de produits industriels légers comme des jouets et des articles de sport, de la maroquinerie et des chaussures.

Le deuxième symposium Canada-Chine sur le pétrole lourd a eu lieu à Beijing en octobre 1990. Le Canada a été l'hôte de la *National Petroleum Show*, à Calgary, à laquelle a assisté une mission d'État composée de représentants du gouvernement et du milieu des affaires de Chine.

L'ambassade du Canada à Beijing et le consulat général du Canada à Shanghai ont fait une promotion dynamique des produits et services canadiens dans le cadre de foires commerciales et de symposiums dans les secteurs de l'automobile, des télécommunications, de la production de l'électricité et de l'énergie et de l'agriculture.

### TAÏWAN

Le Canada respecte le principe « d'une Chine unique » suivant lequel il a reconnu en 1970 la République populaire de Chine; de ce fait, il ne peut pas établir de liens officiels avec Taïwan. Le Ministère peut néanmoins encourager les activités commerciales et les contacts privés avec Taïwan.

Le Bureau du commerce canadien à Taipei, ouvert en 1986 par la Chambre de commerce du Canada, a pris de l'expansion au cours de l'année. Un délégué commercial y est actuellement détaché aux termes d'un accord conclu en vertu d'Échanges Canada.

Grâce à un accord privé de coentreprise, la compagnie aérienne Canadien International offre depuis décembre un service de vol sans escale entre Vancouver et Taipei.

Taïwan est actuellement au quatrième rang des partenaires commerciaux du Canada dans la région du Pacifique, la valeur des échanges entre les deux pays s'étant établie à 2,9 milliards de dollars en 1990.

### ASIE DU SUD-EST — ASSOCIATION DES NATIONS DE L'ASIE DU SUD-EST (ANASE)

Le Ministère a rédigé des documents détaillés d'analyse économique de chaque pays membre de l'ANASE : le Brunei Darussalam, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Grâce aux efforts déployés par le Centre Canada-ANASE, situé à Singapour, les échanges se multiplient dans les secteurs commercial, universitaire et culturel.

Le rôle du Canada en tant que partenaire du dialogue des pays de l'ANASE constitue la pierre angulaire de nos relations avec l'Asie du Sud-Est et facilite la discussion des questions ayant trait à la situation économique et politique internationale et régionale. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a représenté le Canada lors de la Conférence annuelle postministérielle de l'ANASE, tenue à Djakarta, Indonésie, en juillet 1990. M. Clark a aussi accueilli ses homologues de l'ANASE, à Jasper, en octobre 1990, à l'occasion d'une réunion qui a été couronnée de succès.